

République Algérienne Démocratique & Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

Université Echahid Hamma Lakhdar – El Oued
Faculté des lettres & langues Département des
Lettres & langue française



Mémoire

Présenté pour l'obtention de diplôme de Master II

Option : Didactique et langues appliquées

Intitulé

**Pour le développement de la compétence orale en
classe de FLE :
Difficultés et propositions, cas d'étude 3ème année
moyenne**

Réalisé par :

ALLAL Yahya

FAREH Ouissem

TLIBA Khadija

Supervisé par:

BERRA bensalem

Présenté et soutenu publiquement le

_____ Devant le jury composé de _____

Année universitaire 2021- 2022

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à remercier dieu, qui nous a donné la force, la patience ainsi que l'audace pour d'accomplir ce travail.

Au second lieu, nous tenons à adresser nos vifs remerciements à notre encadrant DR: BERRA Bensalem pour sa disponibilité, ses encouragements, son suivi permanent et son orientation tout au long de notre recherche.

Nous remercions les membres du jury pour avoir accepté d'évaluer notre travail de recherche.

Enfin, nous tenons à remercier vivement tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin dans l'élaboration de ce mémoire.

Dédicace

*À la mémoire de ma défunte grand-mère: MERYEME (la paix à son
âme) et que Dieu la garde dans son vaste paradis.*

*Spécialement, à ma chère tante Zohra, source d'amour, d'espoir et de
motivation.*

À mes très chers parents:

*pour votre amour, sacrifices et soutiens tout au long de mes années
d'études et d'apprentissage.*

*À tous mes frères et sœurs: Khaoula, Zakaria, Aouatef, Nabila, Nasser
Eddine, Ismaïl et Mouaad*

Aux perles de ma vie:

Raid, Nourcine, Rim, Assil, Bissan, Ghaith et Owaïsse

À toute la famille: ALLAL

*Aucune dédicace ne serait exprimée mon profond amour et l'admiration
que je vous porte.*

ALLAL Yahya

Dédicace

Je tiens à dédicacer ce travail à ceux qui sont le symbole de tendresse et d'amour, et qui sacrifient leur vie, leurs encouragements et leurs prières tout au long de mon cursus d'apprentissage.

À Mes très chers parents

Mon père Mohammed qui m'a appris la persévérance, la patience et la responsabilité.

Ma mère Nazifa, la plus chère personne à mon cœur, source d'inspiration et de tendresse.

À tous mes chères sœurs et mon frère : Rouba, Tahia et Messouada les bijoux de la famille pour leurs encouragements permanents et leur soutien moral.

À mes chers grands-parents : TLIBA Mosbahi et Messouada (la paix à leurs âmes).

À mes chers grands-parents : NECIB Khaled et Saadia.

Que Dieu les garde en bonne santé.

À toute la famille TLIBA et NECIB.

À ma très chère amie Naoures pour sa motivation et son soutien.

Je vous dis merci

TLIBA Khadija

Dédicace

Avec tout amour, je dédie ce travail:

A mon héros, mon père Abdellatif, et ma princesse ma mère Samira, la source de ma force, pour leurs amours, leurs espoirs, leurs encouragements et leurs patiences tout au long de mon parcours d'apprentissage.

Qu'ALLAH les protège en bonne santé.

A ma grande mère Bachira et ma chère tante Sabira pour leurs motivations, leurs soutiens et leurs prières.

A notre future médecin Hana et mes sœurs Malak, Afaf et Hafsa et mes frères Ahmed Amine et Abdelmadjid les trésors de la famille pour leurs soutiens moral.

Je vous souhaite une vie pleine de joie et de succès.

A tous mes oncles et tantes.

A toute la famille FAREH.

Je ne peux pas exprimer mes sentiments et ma fierté. Tout ce que je peux dire, merci

FAREH Ouissene

Table Des Matières

Table Des Matières

<i>Titre</i>	<i>page</i>
<i>Remercîments</i>	
<i>Dédicace I</i>	
<i>Dédicace II</i>	
<i>Dédicace III</i>	
<i>Introduction générale</i>	1
CHAPITRE I <i>L'oral en classe de FLE</i>	
INTRODUCTION	6
1 .1. Définitions	6
1.2. Le statut de français en Algérie	6
1.3. Les caractéristiques de l'oral	7
1 .4. L'oral scolaire	8
1.5. L'oral improvisé	9
2. Les stratégies d'enseignement / apprentissage de l'oral en FLE	11
2.1. La modalisation	11
2.2. La correction	11
2.3. L'interaction (avec la correction)	11
3. Les compétences	11
3.1. Qu'entend-on par compétence ?	11
3.2. La compétence de la compréhension orale	12
3.3. La compétence de la production orale (l'expression orale)	13
4. Le rôle de l'oral en classe de FLE	13
5. La place de l'oral dans l'enseignement /apprentissage du FLE	14

Table Des Matières

6. Les objectifs de l'expression orale	14
Conclusion	16

CHAPITRE II	
L'oral dans les méthodes d'enseignements	
Introduction	18
1. Aperçu historique	18
1.1.La méthode traditionnelle	18
1.2.La méthode directe	19
1.3.La méthode audio-orale	20
1.4.La méthode SGAV	21
1.5.L'approche communicative	21
2. L'oral	22
2.1. Les activités orales en classe de FLE	22
2.1.1. La compréhension de l'oral	22
2.1.2. Expression / Production orale	22
2.2. Le rôle de l'enseignant	23
2.3. Comment enseigner la production orale en classe de FLE	23
2.4. La relation entre l'enseignant et l'élève	24
2.5. Les spécificités de l'oral	24
2.6. L'origine des difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral en FLE	25
2.6.1. Difficultés linguistiques	25
2.6.1.1. Les difficultés phonétiques	25
2.6.1.2. Les difficultés de vocabulaire (lexicales)	25
2.6.1.3. Les difficultés syntaxiques	25
2.6.1.4. Les difficultés grammaticales	26
2.6.1.5. Les difficultés de conjugaison	26

Table Des Matières

2.6.2. Les difficultés d'ordre psychologique	26
2.6.2.1. Le manque de confiance en soi	26
2.6.2.2. La timidité	27
2.6.2.3 Les obstacles familiaux	27
2.7. Place de l'oral dans l'Enseignement/Apprentissage de FLE	27
2.7.1. La didactique de l'oral en classe de FLE au cycle moyen	27
2.7.2. L'enseignement/ Apprentissage de l'oral dans la nouvelle réforme éducative	28
Conclusion	31
<i>Chapitre III</i>	
<i>présentation et interprétation des résultats de l'enquête par questionnaire</i>	
INTRODUCTION	33
I. Le questionnaire	33
1. Les raisons du choix du questionnaire	33
2. L'objectif du questionnaire	33
3. La sélection du public	33
4. La raison du choix du public	34
5. Les difficultés rencontrées	34
6. La présentation du questionnaire	34
II. L'analyse des données et l'interprétation des résultats	34
III. Synthèse	42
conclusion générale	44
Bibliographie	
annexe	
Résumé	

Introduction générale

Introduction générale

Savoir communiquer, c'est être capable d'écouter, d'organiser sa pensée, d'exprimer oralement des idées et d'échanger avec les autres. C'est pouvoir discuter d'un sujet d'actualité, savoir se présenter, raconter une histoire, son histoire ; c'est encore savoir décrire un problème ou un événement.

La communication orale joue un rôle majeur dans un programme d'enseignement assuré. Elle facilite le développement de la conscience syntaxique et phonologique, et l'apprentissage du vocabulaire et des structures langagières sur lesquelles s'appuient les apprenants pour, lire, écrire comprendre, et communiquer en français.

L'apprentissage d'une langue étrangère est une mission assez difficile dans la mesure où apprendre une langue ne relève pas seulement de la grammaire, de la conjugaison ou de l'orthographe. Cet apprentissage, est en réalité une formation vers des nouvelles connaissances, une sensibilisation culturelle, laquelle permet des échanges et des acquis personnels utiles. Apprendre une langue étrangère sera comme vu en tant qu'un pèlerinage vers un autre grâce auquel on renaîtra. C'est un voyage éducatif mais surtout culturel.

Le concept "oral" est employé pour indiquer l'intervention verbale, la mise en commun de mot qui affleure dans plusieurs conditions appliquées de façon abordée et autonome. Il permet à l'individu d'exprimer ses idées, son point de vue. Cuq (2003 : 182) indique que l'oral relève : *« d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale. »*

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique du FLE, et précisément la didactique de l'oral. Il s'intitule « Pour le développement de la compétence orale en classe de FLE : difficultés et propositions cas d'étude 3ème année du cycle moyen ». Les motivations qui nous ont poussé à nous engager dans cette recherche sont dictées par nos expériences et observations accumulées en tant qu'enseignants dans les écoles et les interrelations avec des apprenants qui ont des difficultés dans la communication orale en français langue étrangère. Sur la base de ces informations théoriques, nous avons décidé de nous interroger sur l'état du terrain didactique.

Toute notre intention en menant une telle recherche vient du fait que nous sommes sensibles aux différents problèmes soulevés par les apprenants dans une classe de langue au sujet de la production orale. C'est cette raison qui nous a incités à introduire les activités orales dans la

Introduction générale

classe pour mettre le point sur les difficultés de la production orale rencontrées chez l'apprenant au CEM.

À la lumière de ce qui précède, notre recherche tend à porter des éléments de réponse à la problématique suivante :

Quelles sont les difficultés liées à l'oral dans une classe de FLE au cycle moyen ? Cette problématique engendre deux autres questionnements guidant notre réflexion tout au long du travail :

- Pour quelles raisons les apprenants n'arrivent pas à se servir du français pour communiquer ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées chez les apprenants de 3ème année au cycle moyen au niveau de la production orale ?

Face à ces questions, nous avons anticipé les réponses suivantes :

- Le déficit du bagage linguistique serait à l'origine d'une situation d'insécurité chez les apprenants ;
- Le manque d'expérience chez les enseignants constituerait une entrave à la transmission de l'information aux apprenants ;
- La punition due à l'erreur commise par l'apprenant déclencherait un blocage chez l'apprenant.

Notre objectif n'est pas celui de minimiser le statut de l'écrit, mais de montrer que la production orale est une compétence indispensable pour l'apprenant, et aussi pour tenter d'élucider la problématique posée et de trouver les difficultés de la production orale rencontrées chez les apprenants de 3ème année du cycle moyen.

Pour vérifier nos hypothèses, nous avons élaboré un questionnaire qui est destiné aux enseignants de 3ème année de l'enseignement moyen. Le questionnaire porte sur les difficultés rencontrées à l'oral par les apprenants, ainsi que les méthodes d'enseignement adoptées par les enseignants.

Pour mener à bien notre recherche, nous avons opté pour l'analyse de contenu comme outil d'investigation pour une analyse quantitative à la fois. Le processus de notre analyse passe par

Introduction générale

l'élaboration d'un questionnaire dans lequel de différents critères sont insérés. L'objectif visé à travers l'utilisation d'un questionnaire est de déterminer les différentes difficultés de la production orale rencontrées chez les apprenants de 3ème année du cycle moyen. Notre corpus se compose de 30 enseignants exerçant dans des établissements du cycle moyen. Notre travail de recherche se divise en deux grandes parties : une partie théorique et une partie pratique. La partie théorique conceptuelle comporte deux chapitres: - Le premier s'intitule « L'oral en classe de FLE», dans lequel, nous commençons par les différentes définitions de l'oral, ses caractéristiques, les stratégies d'enseignement / apprentissage de l'oral en FLE et les deux compétences liées à l'oral à savoir la compréhension de l'oral et la production orale. Ensuite, nous mettons l'accent sur le rôle de l'oral en classe de FLE, la place de l'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE et les objectifs de l'expression orale.

- Dans le deuxième chapitre intitulé «L'oral dans les méthodes d'enseignement », nous abordons en premier lieu, un aperçu historique sur les méthodes d'enseignement, ensuite nous étudions les activités orales en classe de FLE, les spécificités de l'oral et l'origine des difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral en FLE.

Dans la deuxième partie appelée partie pratique, nous avons opté pour l'enquête comme outil d'investigation via un questionnaire pour faciliter la collecte des données sur terrain afin d'identifier les difficultés de la production orale rencontrées chez les apprenants de 3ème année

de l'enseignement moyen. En somme, ce modeste travail se termine par une conclusion générale dans laquelle nous confirmerons ou nous infirmerons les hypothèses que nous avons proposées auparavant.

CHAPITRE I
L'oral en classe de
FLE

INTRODUCTION

La communication est l'un des supports des relations humaines, l'oral a toujours précédé l'écrit et occupe une place prédominante dans notre vie, autrement dit, depuis la naissance, l'enfant a besoin de communiquer.

Pour cela, nous allons procéder à l'oral en classe de FLE, et à la définition de certains concepts relatifs à notre thème.

1. Qu'est-ce que l'oral ?

1.1. Définitions

On peut définir l'orale en tant que processus d'expression permet aux apprenants de transmettre et exprimer leur savoirs.

L'oral n'est pas qu'une simple production de sons mais aussi c'est surtout un art : celui des gestes et des mimiques, ces derniers sont importants dans un discours oral puisqu'ils facilitent le décodage des messages.

L'oral pour : « Communiquer,

Selon Le Robert Dictionnaire D'Aujourd'hui (Alain Ray, 1991 :p700), l'oral est défini comme «opposé à l'écrit construire sa personnalité et vivre ensemble, apprendre ses conceptions, ses représentations et construire sa pensée, réfléchir sur le langage (la langue est un objet d'enseignement). », qui se fait, qui se transmet par la parole, qui est verbal.».

- Comment définit-on la compétence à la communication orale ?

La compétence en communication orale est la capacité à utiliser la parole pour exprimer ou échanger des idées ou des informations en milieu de travail ou dans la vie de tous les jours. Elle consiste en :

- exprimer clairement un message.
- adapter le message et le médium utilisé à l'auditoire et au contexte.

- porter attention aux signaux oraux et au langage corporel du ou des interlocuteurs et interpréter ces signaux en tenant compte du contexte.

1.2. Le statut du français en Algérie

La raison de la présence de la langue française en Algérie est exclusivement coloniale. Son installation s'est faite de force, et a été totalement reniée par le peuple algérien, parce que, pour eux c'était la «langue de l'ennemi». Ils sont considérés comme un instrument de suppression de l'identité nationale.

Avant la colonisation française, la seule langue écrite en Algérie était l'arabe classique, diffusée avec l'islam. Par contre, au moment de la colonisation française (1830-1962), le français a été introduit comme langue officielle par les autorités françaises dans l'administration algérienne.

Au lendemain de l'indépendance, l'objectif primordial des autorités algériennes sur le plan linguistique était de remettre l'arabe la place qu'il avait perdue. Ainsi. L'état a mis en œuvre une stratégie d'arabisation dans le but était de supprimer l'utilisation du français dans la société.

La langue française est passée du statut d'une « langue seconde » à une « langue étrangère » ; Pour cela il est difficile de déterminer le statut réel du français en Algérie. Officiellement et statutairement la langue française est reconnue respectivement comme langue étrangère, et socialement comme langue seconde d'où la confusion et la contradiction qui découle de la place qu'occupe le Français.

1.3. Les caractéristiques de l'oral

L'oral joue un rôle important dans les relations interpersonnelles et se caractérise par sa forme, de manière et son utilisation.

En parlant de la forme, l'oral se traduit par :

- la production vocale
- la réception auditive

Quant à l'utilisation et la manière ; il s'agit du :

- Respect ou non de la norme linguistique
- Choix des thèmes selon les situations de communication

A ce propos, Cuq (2003 : 182) souligne que l'oral se relève :

[...] d'immédiateté, à l'irréversibilité du processus, à la possibilité de réglages et d'ajustements, à la présence de référents situationnels communs et à la possibilité de recours à des procédés non verbaux qui caractérisent la communication orale.

Selon l'auteur, l'oral se caractérise par les points suivants :

- Immédiat : sans intermédiaire, direct et instantané.
- Irréversible : définitif, irrévocable, sans aucune possibilité de faire marche arrière pour remplacer, effacer et/ou corriger.
- Éphémère : de très courte durée, volatile.
- Présence de référents situationnels.
- Possibilité d'une éventuelle mise au point, d'adaptation à la situation des interlocuteurs.

1 .4. L'oral scolaire

Le niveau des élèves en oral est un déterminant essentiel de la réussite scolaire et de l'insertion sociale. Une place importante lui est dès lors accordée dans les programmes scolaires. Le Savoir-Parler et le Savoir-écouter ont ainsi la même force que la Savoir-Ecrire et le Savoir-Lire dans le programme d'enseignement. Or, dans la pratique, l'enseignement de l'écrit étant préféré et étant traditionnellement inscrit dans l'enseignement, de plus, l'enseignement de l'oral présente des difficultés assez importantes qui freinent sa mise en pratique. Les didacticiens essayent dès lors de créer un enseignement de l'oral proposant des mises en place légitime et le support

parfait de communication entre l'enseignant et ses apprenants ; il permet à ces derniers, par la participation en classe, d'exprimer et de justifier leurs idées soit par des questions – réponses ou dans des débats, et de manifester leur points de vue sur un sujet donné. Cependant, l'écoute en classe joue un rôle essentiel pour l'apprenant dans le processus de l'acquisition de l'oral. Jean François Halté (2002:16) définit l'oral scolaire comme suit :

L'oral ce n'est pas uniquement le temps de parole des élèves : c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations interindividuelles (...) l'oral c'est en effet l'écoute tout autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole.

Halté précise que l'oral en classe est le produit de la combinaison des éléments opposés suivants :

- Le silence et la parole : savoir contrôler sa parole quand est-ce qu'il faut parler.
- L'écoute et l'expression : savoir donner son oreille à l'autre, d'être attentif, savoir comment s'exprimer en incluant la posture du corps, le paralangage.
- Le jeu des regards et des mots.
- Savoir gérer les échanges et le temps de chaque intervention.

La production orale est alors traduite, influencée et dominée par une bonne gestion et coordination des éléments précédemment cités.

En classe, l'oral peut prendre la forme d'une lecture directe d'un texte écrit ou d'une mémorisation d'une récitation, où il nécessite généralement des efforts et du temps de préparation de la part de l'apprenant.

1.5. L'oral improvisé

Il s'agit d'une forme orale, spontanée et autonome de communication libre qui se libère de toute écriture et n'exige pas une préparation à l'avance.

L'oral improvisé offre aux apprenants la liberté d'expression et le choix des matières à discuter. Cependant, pour réussir dans ce genre d'oral, les

apprenants débutants doivent obligatoirement avoir le bagage linguistique suffisant, ainsi que beaucoup de travail sur l'argumentation en langage cible.

D'après, Riegel, Pellat et Rioul (2009 : 53-54) :

[...] dans une conversation orale spontanée, il ne s'écoule pas de temps entre l'émission et la réception, et les interlocuteurs qui dialoguent sont présents dans une situation spatio-temporelle déterminée et ont accès à des connaissances situationnelles et à des référents communs.

Cela donne à l'oral un caractère simpliste en termes de structure de phrase, parce que l'interlocuteur considère son propre environnement favorable au résultat du message oral, lequel est régi par plusieurs facteurs à savoir :

- La gestuelle des mouvements liés à la parole et à l'effort expressif.
- La prononciation qui est la façon de dire et d'articuler les mots.
- Les mimiques qui peuvent servir à exprimer un état d'esprit ou une émotion de sorte à faire passer le message désiré.
- L'intonation qui correspond à la variation de la hauteur de la voix. □ Le volume qui est caractérisé par la force de la voix et peut être fort, moyen ou faible.
- Le débit, la vitesse d'élocution, c'est-à-dire la vitesse à laquelle le message est dit, etc.

Riegel, Pellat et Rioul (2009:54) expliquent que certaines hésitations peuvent laisser des emprunts sur l'oral spontané :

À l'oral spontané, le locuteur élabore et émet son message presque simultanément ; toute erreur, tout raté ou mauvais départ ne peuvent être corrigés à l'oral que par une reprise, une hésitation, voire une rupture de construction, qui laissent des traces dans le message même.

La forme de l'oral comporte généralement des ratures, des discontinuités et coupé par « et », « ou », « mais ». Etc. ou des phrases incomplètes, et / ou contiennent un seul verbe « tiens ! ». Dans une situation d'oral spontanée , le locuteur est obligé de contrôler , au moins parallèlement , deux opérations complexes , à savoir :

- 1) Le processus de préparation et l'arrangement d'un ensemble d'idées ;

2) L'établissement à partir des données précédentes d'un message sonore correct, difficile à gérer pour un apprenant débutant d'une langue étrangère. Cette opération ne permet aucune correction, un mauvais départ, raté ou d'éventuelle erreurs, une rupture vu une pause, voire une reprise qui peuvent laisser des traces sur le message, soit ils modifient le sens ou le déformant complètement.

2. Les stratégies d'enseignement / apprentissage de l'oral en FLE

Les stratégies d'enseignement / apprentissage de l'oral sont strictement liées à la situation de la communication pédagogique et le contexte spatiotemporel de la classe FLE.

Il existe trois stratégies d'enseignement de l'oral : la modalisation, la correction et l'interaction (avec la correction).

2.1. La modalisation

L'enseignant doit enseigner aux apprenants un cours comme modèle, vocabulaire, structures langagières que les apprenants peuvent acquérir à l'oral .Les apprenants utilisent des énoncés, c'est-à-dire des phrases et des mots en relation directe avec le cours.

2.2. La correction

Elle oblige les enseignants à corriger les erreurs de l'oral de l'apprenant pendant l'apprentissage, ses erreurs concernant l'intonation ou l'articulation des phonèmes.

2.3. L'interaction (avec la correction)

Il s'agit de la relation entre l'enseignant et l'apprenant dans la classe qui permet à l'apprenant d'utiliser la langue orale et l'enseignant corrige automatiquement les erreurs pour perfectionner la compétence et (à supprimer) discursive de l'apprenant.

3. Les compétences

3.1. Qu'entend-on par compétence ?

Vu le grand nombre de propositions présentées ici et là, il est nécessaire de stabiliser le concept en faisant les choix qui correspondent le mieux à la définition la plus courante et la plus consensuelle ici et maintenant. Pour cela ; il faut retenir d'abord celle de Charles Hadji (l'évaluation règles du jeu, ESF 1989), qui distingue capacité et compétences en ces termes : « *La capacité est un savoir-faire, Trans-situationnel. La compétence est un savoir-faire en situation et /ou lié à un contenu* ».

Pour plus de détails, il faut considérer l'éclairage de Pierre GILLET (construire la formation, ESF 1991, p. 69) du CEPEC de Lyon :

Une compétence se définit comme un système de connaissances conceptuelles et procédurales organisées en schémas opératoires et qui permettent à l'intérieur d'une famille de situations, l'identification d'une tâche-problème et sa résolution par une action (performance).

Ainsi, Le ROBERT électronique, la définit comme ce : « *système implicite fondé sur le lexique et la grammaire, intégré par l'usage d'une langue, qui lui permet de comprendre et de former un nombre indéfini d'énoncé jamais entendus auparavant.* »

3.2. La compétence de la compréhension orale

La compréhension de l'oral est l'une des activités qui permettent d'apprendre la langue. Elle est la première compétence communicative qui doit être développée chez les apprenants ; cette étape précède l'expression parce qu'avant de produire ou formuler un énoncé il faut d'abord comprendre. Jean – Michel Ducrot affirme dans (l'enseignement de la compréhension orale 15/08/2015) que : « *La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute premièrement et de compréhension d'énoncés à l'oral deuxièmement*».

Le rôle de l'enseignement dans cette activité consiste à donner des consignes, des explications et des conseils pour faciliter la compréhension aux élèves. La compréhension orale est un objectif d'apprentissage qui précède souvent la prise de parole et développe par la suite chez les élèves une capacité d'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore. De plus Jean – Michel Ducrot considère dans (l'enseignement de la compréhension orale 15/08/2015) qu' :

Il ne s'agit pas d'essayer de tout faire comprendre aux apprenants, qui ont tendance à demander une définition pour chaque mot. L'objectif est exactement inverse. Il est question au contraire de former nos auditeurs à devenir plus sûrs d'eux, plus autonomes progressivement.

3.3. La compétence de la production orale (l'expression orale)

La production orale, appelée aussi « expression » ou « communication orale », est une compétence qui consiste à s'exprimer dans diverses situations de communication. Elle est la plus naturelle des formes d'expression car la parole demeure le moyen de communication le plus utilisé dans la vie courante. Il s'agit en effet de l'interaction entre l'émetteur et le destinataire ; ce dernier doit écouter et comprendre ce que lui émet son interlocuteur. (Kadi, Zoubeida, Chamie, Rim et Ducrot, Jean-Michel .sp) considèrent que : *L'expression orale, rebaptisée production orale (...) est une compétence que les apprenants doivent progressivement acquérir qui consiste à s'exprimer dans les situations les plus diverses, en français. Il s'agit d'un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, qui fait appel également à la capacité de comprendre l'autre .l'objectif se résume en la production d'énoncés à l'oral dans toute situation communicative.*

Les compétences d'expression orale s'exercent individuellement ou en interaction dialogue ou débat. Robert Galisson et Daniel Coste (1976 ,208) précisent que l'expression orale est une « *opération qui consiste à produire un message oral ou écrit, en utilisant les signes sonores ou graphiques* ».

4. Le rôle de l'oral en classe de fle

L'oral joue un rôle très important dans l'apprentissage du fle. En effet, il aide à établir des relations de confiance et à favoriser les amitiés entre les élèves. Il permet également d'exprimer les ressentis et les avis favorables et défavorables des apprenants, ce qui prouve qu'un véritable apprentissage peut avoir lieu.

Pour Halté (2002 :16) l'oral en classe : *« ce n'est pas uniquement le temps de parole des élèves ; c'est aussi l'écoute, les attitudes du corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations interindividuelles. »*

5. La place de l'oral dans l'enseignement /apprentissage du fle

Notre recherche s'inscrit dans le didactique du français langue étrangère, nous visons plus particulièrement la didactique de l'oral en nous contentant d'aborder la place de l'oral dans l'enseignement / apprentissage du fle.

Les apprenants au cycle moyen sont jeunes, ce facteur favorise une acquisition facile et rapide de la langue étrangère. En effet, la recherche scientifique a montré que les enfants ont des capacités auditives et phonologiques étonnantes : ils s'adaptent plus facilement aux sons les plus divers ; ils mémorisent et reproduisent les mots plus facilement que les adultes.

Au cycle moyen, les compétences orales ont développé les interactions en classe auxquelles les élèves participent. Pour cette raison , nous constatons que la pédagogie de la langue orale de la classe au cycle moyen nécessite toujours la mise en œuvre de pratiques d'enseignement intégrées , car la tâche linguistique d'amener l'apprenant de s'exprimer librement dans une langue étrangère n'est pas facile et nécessite d'accommoder son comportement afin qu'il puisse construire des représentations spécifiques de la classe , c'est -à

dire la façon par laquelle l'élève se conduit par rapport aux autres et à l'enseignement lorsqu'il essaie de prendre la parole .

6. Les objectifs de l'expression orale

L'expression orale est définie comme un rapport interactif entre un émetteur et un destinataire, une compétence nécessaire pour surmonter les difficultés liées à la prononciation, à la compréhension et d'autres contenus liés à la grammaire de l'oral. Son rôle est de pouvoir communiquer, s'exprimer et guider les élèves pour montrer l'exemple et s'exprimer de façon compréhensible (prononcer et articuler correctement, respecter le rythme, l'intonation....) dans la vie courante et professionnelle.

L'expression orale joue donc un rôle très important dans la maîtrise de la langue qui est une tâche difficile aux apprenants. Pour cela, ils doivent fournir des efforts pour aider les enseignants, lesquels sont appelés également à organiser des ateliers dans lesquels ils fixent des objectifs de communication linguistique afin de permettre aux élèves d'exprimer leurs besoins langagiers de différentes manières.

Favoriser la production orale des élèves en classe permet donc à ces derniers d'articuler sans problème les différentes composantes de la langue cible pour communiquer dans des situations de la vie courante, et de développer aussi leur imagination et leur créativité.

Bref, l'objectif essentiel de la production orale consiste à rendre l'élève en mesure de s'approprier la langue française, c'est-à-dire le rendre capable de s'exprimer oralement en français de manière compréhensible et cohérente pour pouvoir également enrichir et développer sa capacité d'écrire.

Conclusion

Pour conclure ce premier chapitre, nous pouvons dire qu'en premier lieu, l'oral est très important en classe de FLE. Nous avons vu que l'oral est un domaine complexe qui existait et existe toujours dans tout enseignement des langues.

En deuxième lieu, nous avons pu donner une définition concernant le terme « oral » mettre en évidence ses caractéristiques et ses compétences puis nous avons défini l'expression orale , la production orale . Ensuite, nous avons essayé de présenter les différentes stratégies d'enseignement /apprentissage en FLE.

CHAPITRE II

L'oral dans les méthodes d'enseignement

Introduction

Depuis plus de quatre siècles, les pédagogues et les didacticiens n'ont pas cessé de proposer les différentes méthodes d'enseignement/ apprentissage des langues étrangères. Dès le 16ème siècle, de nombreuses méthodes sont nées successivement les unes après les autres en adaptant leurs principes et règles aux nouveaux besoins.

Nous allons essayer à travers la présente recherche d'exposer les différentes méthodes d'enseignement/ apprentissage des langues étrangères en nous focalisant davantage sur les activités orales en classe de FLE. Puis nous allons montrer l'origine des difficultés rencontrées par les apprenants lors l'apprentissage de l'oral en FLE.

1. Aperçu historique

Depuis plus de quatre siècles, de nombreux didacticiens se sont penchés sur l'enseignement/ apprentissage des langues étrangères ; nous allons montrer brièvement les principales méthodes qui ont vu le jour et qui ont marqué le plus l'histoire de la didactique des langues étrangères.

1.1. La méthode traditionnelle

La méthode traditionnelle apparaît au 16ème siècle ; elle s'étale sur plus de trois siècles. Appelée à cette époque grammaire – traduction, elle est utilisée pour enseigner le latin et le grec. Son objectif principal est de lire et de traduire le texte des auteurs prestigieux. Cette méthode met l'oral au second – plan, donnant la priorité à l'écriture. Elle montre une préférence pour la langue soutenue des auteurs littéraires célèbres par rapport à la langue

CHAPITRE II..... L'oral dans les méthodes d'enseignement

orale du quotidien.

Cette méthode comporte l'utilisation « *des exercices de thèmes et de version qui sont toujours considérés comme des procédés d'enseignement /apprentissage* » (Puren, Christian, 1988, p53). Aussi la grammaire est enseignée sous forme de « *règles et d'exceptions qu'on peut observer dans les textes et les phrases en L2 qu'on peut rapprocher des règles en L1.* » (Kashukova L, (2004).), c'est-à-dire elle se fait en élaborant des règles et en les appliquant ensuite à des cas spécifiques sous forme de phrases et d'exercices répétitifs. Dans la méthode traditionnelle, l'enseignement de l'oral est presque inexistant car l'apprenant est passif, il ne peut pas parler sans l'autorisation de l'enseignement, alors que ce dernier est seul détenteur du savoir. Le fait de ne pas avoir beaucoup d'interaction en classe ne favorise pas la pratique de l'oral. La méthode grammaire- traduction a été critiquée par rapport à l'importance exclusive qu'elle a accordé à l'écrit, d'ailleurs Puren explique l'inconvénient de cette méthode en énonçant « *cette inflation de l'enseignement théorique du latin écrit classique se fait aux dépens de l'apprentissage du latin parlé comme la montre à l'époque la multiplication des plaintes concernant l'inefficacité pratique de cet enseignement* » (Puren, Christen, 1988, p56).

1.2. La méthode directe

Cette méthode est apparue au 19^{ème} siècle, d'une part en réaction à la méthode traditionnelle qui accordait une place très importante à l'écrit, d'autre part, pour répondre aux besoins de la société concernant les moyens

CHAPITRE II L'oral dans les méthodes d'enseignement

de communication qui pourraient favoriser les échanges dans différents domaines économiques, touristiques, etc.

La dite méthode se base essentiellement sur l'interdiction de l'utilisation de la langue maternelle de l'apprenant et l'apprentissage du vocabulaire d'une langue étrangère se fait intégralement sans avoir recours au lexique de la langue cible ; « *le professeur évite de faire la traduction, il suscite une activité de découverte chez l'élève en présentant la nomenclature étrangère à partir des objets réels ou figurés* » (Robert Galisson, Hachette, Paris 1976, p154).

C'est une méthode qui valorise par conséquent l'oral et considère la langue comme un moyen de communication, et son utilisation était courant dans les classes de FLE.

1.3.La méthode audio-orale

La méthode audio-orale dite aussi la méthode de l'armée, s'est développée au cours de la Seconde Guerre Mondiale aux Etats- Unis, afin de répondre aux besoins de l'armée américaine de maîtriser d'autres langues étrangères pour communiquer et comprendre les informations sur l'adversaire. Elle propose le dialogue de langue courante qu'il faut mémoriser avant de comprendre les fonctions grammaticales des phrases qui les composent, car cette méthode exploite en quelque sorte des technologies qui

CHAPITRE II L'oral dans les méthodes d'enseignement

sont développées à cette époque telle que les enregistrements magnétophones et les laboratoires de langues.

Elle privilégie l'apprentissage oral de nouvelles langues, et elle sollicite la répétition et l'imitation. Son objectif principal est de communiquer dans la langue cible, elle visait les quatre compétences de communication comme l'indique Claude Germain selon lequel la « *compréhension orale et écrite et expression orale et écrite sont visées en vue de la communication de tous les jours* » (Germain –Claude, 1993, p142), c'est-à-dire enseigner à comprendre, à

lire et à écrire dans la langue étrangère pour pouvoir communiquer dans la vie quotidienne.

1.4. La méthode SGAV

C'est une méthode apparue dans les années 1950-1980 en Europe pour jeter un nouveau regard sur l'enseignement des langues. La méthode SGAV (structuro-globale audio – visuelle) est centrée sur l'apprentissage de la communication, surtout verbale. La langue est vue avant tout comme un moyen d'expression et de communication orale. L'écriture n'est considérée que comme un dérivé de l'oral ; le non-verbal (gestes, mimiques, etc.) est très important dans cette méthode. Dans la méthode SGAV, l'apprenant n'a aucun contrôle sur le développement ou sur le contenu du cours, mais il est actif puisqu'il doit continuellement écouter, répéter, comprendre, mémoriser, et parler librement.

1.5. L'approche communicative

C'est une approche née en France durant les années 1970 jusqu'à nos jours, en réaction contre les quatre méthodes précédemment citées à savoir la méthode traditionnelle, la méthode audio-orale et la méthode structuro globale audiovisuelle (SGAV).

L'approche communicative privilégie l'oral et considère la langue comme un moyen de communication et d'échange entre les individus. Son objectif principal est d'apprendre aux apprenants de s'exprimer en langue étrangère et développer chez eux la compétence de communication. Dans cette approche, l'élève est actif, c'est-à-dire il contribue à la construction de son savoir et l'enseignement/apprentissage, lui permet de s'exprimer librement sans être obligé de réciter ce qui lui a été transmis.

2. L'oral

2.1. Les activités orales en classe de FLE

L'enseignement de la didactique des langues qui répond aux objectifs de l'enseignement/ apprentissage de l'oral demande toujours une combinaison de deux activités de base qui sont la compréhension et la production orale.

2.1.1. La compréhension de l'oral

La compréhension orale est une étape très importante dans l'acquisition de langage et dans la communication ; cette étape précède la production. Car, en effet, avant de produire ou formuler un énoncé il faut d'abord comprendre.

CHAPITRE II..... L'oral dans les méthodes d'enseignement

Le rôle de l'enseignant dans cette activité se résume, pour l'essentiel, à donner des consignes, des explications, et des conseils pour faciliter la compréhension aux élèves. La compréhension orale est un objectif d'apprentissage qui précède souvent la prise de parole et développe aussi chez les élèves une capacité d'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore.

2.1.2. Expression / Production orale

Dans les écoles de l'enseignement moyen, on enseigne l'expression orale pour le développement de la compétence communicative de l'apprenant. L'expression orale et la production orale constituent pratiquement les deux faces d'une même médaille. Elles sont des compétences qui permettent à l'apprenant d'acquérir l'apprentissage qui consiste à exprimer oralement des mots et des énoncés pour trouver des solutions aux problèmes phonétiques des apprenants.

2.2. Le rôle de l'enseignant

L'enseignant est le centre du processus d'apprentissage, il est le facilitateur, le guide, l'animateur, l'expert, l'évaluateur, le motivateur de ses apprenants vers un bon apprentissage, mais il faut prendre en considération les besoins des apprenants qui répondra à leur apprentissage.

Quelle que soit la mission (facilitateur, motivationnel...etc.), l'enseignant a une statut social et professionnel et a une mission sacré à faire , a des connaissances et un message pour le transmettre, et il doit savoir comment le transmettre, en d'autre terme, il est nécessaire d'avoir la maitrise des savoirs et savoir-faire.

L'enseignant doit:

- Aider les élèves à parler en classe.
- Organiser des activités qui mettent l'élève en situation de communication.
- Aider l'élève à exprimer et à défendre ses opinions.
- Aider les élèves à développer leurs compétences en communication orale en classe de FLE.

2.3. Comment enseigner la production orale en classe de FLE

Les séances de l'enseignement de l'oral commence toujours par un rappel des prérequis. Cette étape acquiert une importance capitale pour la communication des apprenants car dans une classe de langue l'enseignant joue le rôle de l'émetteur qui pose des questions et l'apprenant, en tant que récepteur, répond aux questions posées dans une deuxième étape.

- Discussion en amont de la séance (rappel du cours précédent).
- Echange de questions-réponses entre les apprenants et l'enseignant et aussi entre les apprenants eux-mêmes.

2.4. La relation entre l'enseignant et l'élève :

La réussite scolaire est fortement influencée par la relation entre l'enseignant et l'élève, il est bien évident que plus l'enseignant et l'élève ont des ressemblances au niveau de leurs processus cognitifs liés aux apprentissages, plus on accroît les chances de réussite et de motivation chez l'élève.

La confiance et l'efficacité de l'enseignant ont un impact favorable sur les performances.

2. 5. Les spécificités de l'oral

En classe, on commence toujours par l'oral pour arriver à l'écrit comme dans le programme de 3ème A.M où toutes les séquences des projets commencent par une activité d'oral et se terminent toujours par une activité d'expression écrite. Cela est nettement remarquable également dans les répartitions annuelles. Donc, la priorité est donnée à l'apprentissage de la langue orale pour que l'élève puisse communiquer avec le maître et de participer à la construction des cursus,... Et c'est ce qu'affirme Philippe PERRENOUD en précisant que

« il ne voit pas comment un élève pourrait rédiger des textes s'il n'est pas capable d'exprimer oralement quelques idées cohérentes. On ne voit pas comment sa syntaxe écrite serait adéquate si son langage oral est incompréhensibleEn travaillant l'oral, on travaille donc pour l'écrit » (A propos de l'oral, Philippe PERRENOUD, 1988,).

L'oral est travaillé, autrement dit, en tant que passerelle pour l'apprentissage de l'écrit. Mais s'exprimer oralement exige des efforts et passe par la maîtrise de quelques compétences complexes comme savoir s'exprimer dans un groupe et savoir écouter. Pour venir à bout de cette tâche, l'enseignant

doit s'armer des documents d'accompagnement, de recourir aux gestes et aux mimiques et prendre en considération la situation de discours et ses composantes : interlocuteurs, leurs familles, aspects sociaux.

Alors, pour un bon enseignement de l'oral au cycle moyen, il est important que le ministère élabore un référentiel de niveaux de compétences conforme à nos apprenants contenant aussi des outils d'évaluation (grilles) qui

faciliteront le travail des enseignants et permettront de savoir le niveau de nos apprenant.

2.6. L'origine des difficultés rencontrées par les apprenants à l'oral en FLE

Les difficultés rencontrées par les apprenants lors des séances d'expression orale varient d'un apprenant à un autre et d'un niveau à un autre et elles peuvent être citées comme suit :

2.6.1. Difficultés linguistiques

Ces difficultés résultent de la non maîtrise ou la méconnaissance des normes : phonétiques, lexicales, syntaxiques, grammaticales et de conjugaison.

2.6.1.1. Les difficultés phonétiques

C'est l'incapacité des apprenants à prononcer certains phonèmes, tels que : [ɛ̃] , [ã], [y]. Ceci se traduit par des difficultés d'articulation chez ces derniers, ce qui les empêchent de bien s'exprimer en FLE à l'oral.

2.6.1.2. Les difficultés de vocabulaire (lexicales)

Les difficultés lexicales se manifestent par des hésitations ou l'emploi de mots à la place d'autres, cela est dû à une pauvreté lexicale.

2.6.1.3. Les difficultés syntaxiques

Il s'agit de l'incapacité des apprenants à placer les mots correctement sur l'axe paradigmatique pour pouvoir construire des phrases simples et cohérentes.

2.6.1.4. Les difficultés grammaticales

Les règles grammaticales du FLE sont diverses. Les apprenants sont confrontés à de nombreux d'obstacles en français au niveau de la grammaire. Ces obstacles concernent les accords, la construction des phrases, le choix des modes et des temps, le genre et le nombre des mots. Ces dernières les empêchent de formuler des phrases simples et cohérentes à l'oral ainsi qu'à l'écrit.

2.6.1.5. Les difficultés de conjugaison

Le choix du mode et/ou du temps de conjugaison d'un verbe, la distinction entre un verbe et un auxiliaire est l'une des causes qui pousse les apprenants à ne pas s'exprimer convenablement à l'oral en FLE.

2.6.2. Les difficultés d'ordre psychologique

Après avoir cité les difficultés linguistiques, nous passons à présent aux facteurs psychologiques qui peuvent également empêcher l'apprenant à mieux apprendre.

2.6.2.1. Le manque de confiance en soi

Dans une seule classe, nous trouvons deux types d'apprenants : ceux qui ont la confiance en soi et ceux qui ne l'ont pas. Ceci se manifeste par l'hésitation, le doute, et même parfois par le silence.

2.6.2.2. La timidité

La timidité chez l'apprenant est une preuve d'insécurité. Lorsqu'il se trouve face à d'autres individus tels que son enseignant, il n'arrive pas à prendre la parole et à exprimer ses idées ; il préfère donc le silence et l'enfermement dans son petit monde.

2.6.2.3 Les obstacles familiaux

L'entourage, la famille, jouent un rôle important dans l'acquisition d'une langue. C'est ainsi que le niveau d'instruction des parents et la situation familiale peuvent favoriser ou défavoriser le processus d'apprentissage chez l'apprenant.

2.7. Place de l'oral dans l'enseignement / apprentissage du FLE

2.7.1. La didactique de l'oral en classe de FLE au cycle moyen

Au cycle moyen, l'enseignement oral est mis en œuvre par l'enseignement/apprentissage du FLE, en profitant du jeune âge de l'élève. Ce facteur qui favorise une acquisition facile et rapide du langage. D'autant plus que la recherche scientifique a montré que l'enfant a des capacités auditives et vocales étonnantes ; Il accepte les sons les plus divers et peut mémoriser et reproduire des mots plus facilement que n'importe quel adulte.

Au collège, la compétence orale se développe dans et à travers les interactions en classe auxquelles participent les apprenants. Pour cette raison nous constatons que l'enseignement oral en classe moyenne impose toujours une application des pratiques pédagogiques d'intégration, car il n'est pas aisé d'amener l'apprenant à une tâche linguistique en langue étrangère, ce qui nécessite l'organisation de ses actions. , afin que vous puissiez créer des représentations spécifiques de la classe ; Cela signifie la façon dont l'élève se met en relation avec les autres et avec l'enseignant lorsqu'il essaie de parler

L'oral a besoin d'une approche pédagogique qui découle d'une source de motivation; L'enseignant doit savoir présenter une proposition, une tâche langagière en définissant ses objectifs dès le début et de manière claire, car il est important

CHAPITRE II..... L'oral dans les méthodes d'enseignement

d'adapter un contenu approprié à l'âge cognitif des apprenants et de le présenter de manière ordonnée. Les idées de contenu seront enrichies de manière logique lors de la séance orale, après avoir décidé de quoi vous allez parler et pourquoi à l'aide d'illustrations, d'humour et de jeu. La séance se fera de manière claire, afin d'assurer une bonne transmission du langage qui est à la fois en harmonie avec la synthèse des savoir-faire car l'enseignement oral de la faculté vise à :

Premièrement, apprenez à parler.

Deuxièmement, savoir comment fonctionne la langue en automatisant les compétences de base d'un élève.

Au moment de l'apprentissage oral, l'élève a le droit de se tromper en tant qu'outil pédagogique, car cela lui permet de paraphraser pour que l'idée devienne correcte et que l'idée soit exprimée de manière correcte, dans le but d'améliorer sa performance.

2.7.2. L'Enseignement / Apprentissage de l'Oral dans la nouvelle réforme éducative

La rentrée scolaire du 13 septembre 2003 en Algérie a été marquée par la mise en place d'une nouvelle réforme pédagogique dans l'enseignement du français langue étrangère. En effet, elle s'est traduite dans ce domaine, en modifiant à la fois le nombre d'heures consacrées à la pratique de cette langue, mais aussi en adoptant de nouveaux programmes pédagogiques.

Les notes descriptives et la lecture critique de l'ancien programme ont joué un rôle important dans la réforme en cours, en introduisant la première phase de la base programmatique de reconstruction [1] mise en œuvre par les autorités algériennes. Cette réflexion sur les carences perçues de l'ancien système d'enseignement, qui repose principalement sur une pédagogie par objectifs, et qui est régi par les textes

CHAPITRE II L'oral dans les méthodes d'enseignement

du décret du 16 avril 1976, a permis d'envisager une modification du contenu des programmes dans les trois. [2] cours d'enseignement selon la pédagogie par projets.

Cette réforme pédagogique, qui appelle à la mobilisation des techniques pédagogiques modernes telles que l'approche par compétences, prend en compte la particularité de la langue française dans la société algérienne, comme partie intégrante du paysage linguistique local, selon son usage permanent dans manière formelle ou informelle.

En effet, dans le cadre de cette pédagogie du projet, le français est enseigné au cycle moyen, sur une durée de quatre ans au lieu des trois ans recommandés au départ. L'élève apprend le français 5 heures par semaine, en plus d'1 heure de travail de rattrapage. Dans cette nouvelle perspective, il a la possibilité d'étudier six types de textes, tels que :

1ère Le Narratif.

2ème Le Prescriptif.

3ème L'Informatif.

4ème Le Descriptif.

5ème L'Explicatif.

6ème L'Argumentatif.

Une telle nomenclature textuelle et un tel classement textuel devraient clore son cursus moyen, le faisant, selon des visions futuristes, passer du lycée à l'université,

pour
lire,

CHAPITRE II..... L'oral dans les méthodes d'enseignement

comprendre, analyser, reformuler, produire et enfin s'autoévaluer correctement en FLE.

Dans le cadre de la nouvelle réforme pédagogique, l'enseignement du français langue étrangère en Algérie vise à se doter d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder à la vie active. Dans le point suivant, nous entendons répondre à la question suivante : Quelle place occupe l'oral dans la nouvelle réforme de l'Enseignement du FLE (APC) ?

Conclusion

En guise de conclusion, nous pouvons dire qu'au cours des siècles l'enseignement/apprentissage des langues étrangères ont beaucoup évolué. En effet, certaines méthodes ont accordé une grande importance à l'écrit telle que la méthode traditionnelle et d'autres ont donné la primauté à l'oral comme la méthode audio-orale, SGAV et l'approche communicative. Aussi, nous avons constaté que le but de tout enseignement/ apprentissage d'une langue, en particulier le FLE, est de s'exprimer aussi bien à l'oral qu'à l'écrit en cette langue d'une façon libre et spontanée et que cette tâche est tout le temps entravée par un nombre d'obstacles d'ordre cognitif, psychologique et social.

Chapitre III
présentation et interprétation des
résultats de l'enquête par
questionnaire

INTRODUCTION

Cette partie de notre recherche, nous permet de décrire la méthode utilisée, se divise en plusieurs parties :

Nous allons, dans un premier temps, présenter notre enquête par questionnaire auprès des enseignants de cycle moyen afin de réaliser, de soutenir et d'enrichir notre modeste travail, ainsi que le choix de cet outil d'investigation .

Nous traiterons aussi l'objectif de notre travail de recherche. La raison du choix du public sera également discutée pour ces différentes mesures. Par la suite, afin de démontrer le déroulement de la collecte de données nous devons mentionner les différentes difficultés rencontrées.

Finalement, les résultats obtenus après l'analyse de notre corpus nous permettront d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses de départ et de fournir des réponses à notre problématique.

I. Le questionnaire

Le questionnaire est une technique d'investigation scientifique importante qui permet de questionner des personnes d'une manière méthodologique. Cet outil fait une partie des méthodes quantitatives de recherche, par conséquent le prélèvement sera quantitatif.

1. Les raisons du choix du questionnaire

Nous justifions le choix de cet outil d'investigation par le point de vue de Maurice Angers (2015 :183), qui l'a cité en trois points :

- Il est la meilleure technique pour réaliser une étude objective.
 - Il offre la possibilité de réaliser l'objectif de représenter l'ensemble des répondants.
 - Il permet de collecter plusieurs réponses et informations dans un temps très limité.
- Aussi, le choix du questionnaire numérique se justifie par la préservation de l'anonymat des participants et par la protection de leurs confidentialités.

2. L'objectif du questionnaire

Nous avons réalisé ce questionnaire afin de :

- Confirmer ou affirmer les hypothèses que nous avons proposées à notre problématique.
- Mettre l'accent sur l'application de la production orale dans les classes de FLE au cycle moyen.

3. La sélection du public

Nous avons ciblé par cette enquête les enseignants de FLE de cycle moyen, et nous avons eu 30 réponses.

4. La Raison du choix du public

Notre choix du public se justifie par la place sacrée qu'occupe l'enseignant dans le processus d'enseignement/apprentissage de français langue étrangère.

5. Les difficultés rencontrées

Lors de la réalisation de notre enquête par questionnaire, nous avons confronté des difficultés qui ont empêché le bon déroulement de notre travail, dont la plus importante est la réponse tardive de la part des enseignants à qui nous avons envoyé le questionnaire. Il nous était facile de les convaincre à participer à notre étude.

6. La présentation du questionnaire

Notre corpus a été constitué à partir d'une enquête réalisée avec plusieurs enseignants du français au cycle moyen. Afin de récolter des informations riches et diversifiées, le questionnaire comporte 10 questions (fermées et ouvertes) accompagnée par des justifications, pour laisser une liberté aux enseignants de s'exprimer et d'expliquer leurs avis et la représentation que font sur leur présentation de la production orale.

II. L'analyse des données et l'interprétation des résultats

Les résultats suivants sont relatifs aux renseignements personnels (sexe, âge) et professionnels du public ciblé (années d'expérience d'enseignement) sont représentés comme suit :

- **Sexe**

Tableau 1 : sexe du public sondé

	Homme	Femme	Total
Nombre	15	15	30
Pourcentage	50%	50%	100%

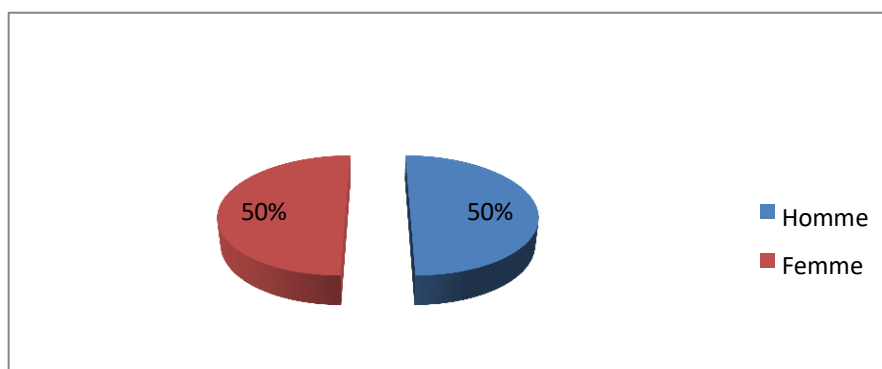


Figure 1 : sexe du public sondé

Commentaire :

À travers les résultats présentés, nous constatons que le nombre des enseignants enquêtés est réparti d'une manière équitable entre les deux sexes, ce qui donne un pourcentage de 50 % pour chacun de deux sexes.

• **Age**

Tableau 2 : âge du public sondé

	De 20 à 30 ans	De 31 à 40 ans	De 41 à 50 ans	Plus de 50 ans	Total
Nombre	4	22	2	2	30
Pourcentage	13,3%	73,3%	6,7%	6,7%	100%

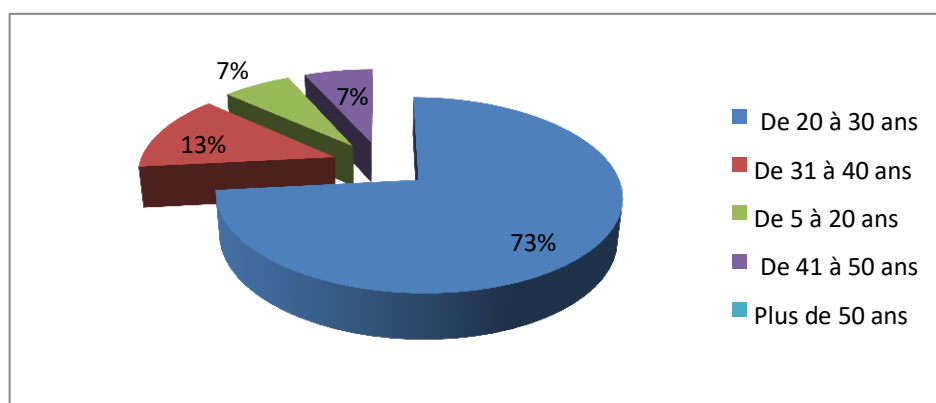


Figure 2 : âge du public sondé

Commentaire :

Nous constatons après notre analyse que l'âge des enseignants qui ont participé à notre questionnaire varie entre une vingtaine et une cinquantaine d'années, mais la majeure partie des enseignants enquêtés appartiennent à la catégorie des trentenaires.

• **Expérience**

Tableau 3 : années d'expérience d'enseignement du public sondé

	Moins de 5 ans	De 5 à 20 ans	Plus de 20 ans	Total
Nombre	11	17	2	30
Pourcentage	36,6%	56,7%	6,7%	100%

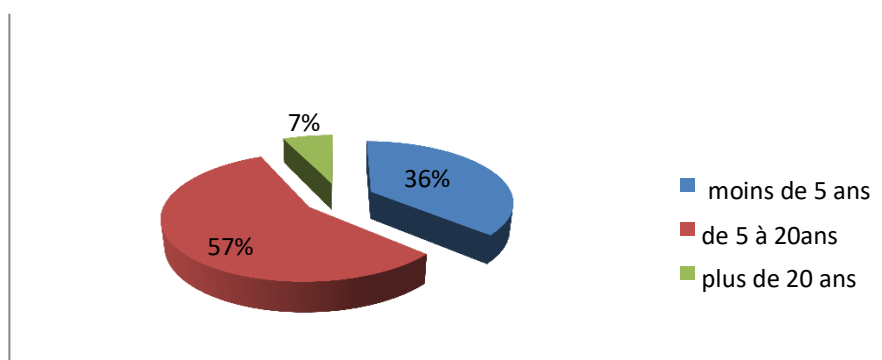


Figure 3 : années d'expérience d'enseignement Commentaire :

L'analyse des résultats montre que la plupart des enseignants ont plus ou moins une expérience assez suffisante qui leur permettrait de donner un bon rendement dans l'enseignement. Ceci va donner par conséquent davantage de crédibilité aux résultats de notre enquête.

1- Combien d'heures consacrez-vous à l'oral par séquence ?

Tableau 4 : les heures de l'oral consacré par séquence

	une heure	Deux heures	Trois heures	plus de trois heures	Total
Nombre	11	14	3	2	30
Pourcentage	36,7%	46,7%	10%	6,6%	100%

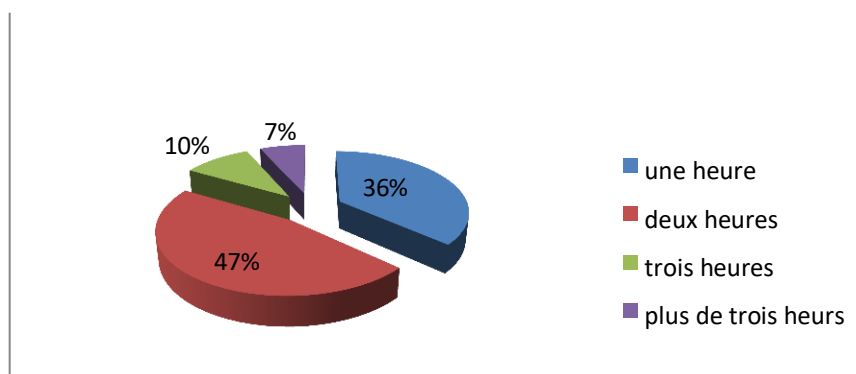


Figure 4 : les heures de l'oral consacré par séquence

Commentaire :

Cette question a été posée pour connaître le temps suffisant pour enseigner la production orale. En effet, 46,7% des enseignants interrogés préfèrent accorder deux heures par séquence. Tandis que 36,7% des enseignants préfèrent lui consacrer une heure par séquence.

Un taux de 10% des enquêtés préfèrent lui donner plus d'importance en lui attribuant plus de trois heures par séquence.

Une faible minorité, 6,6% des enquêtés vont plus loin encore en affirmant avoir accordé plus de trois heures par séquence, vu l'importance capitale qu'acquiert la production orale dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

2- Sont-elles suffisantes ?

- Oui
- Non

Tableau 5 : Sont-elles suffisantes ?

	Oui	Non	Total
Nombre	14	16	30
Pourcentage	46,7%	53,3%	100%

Graphique :

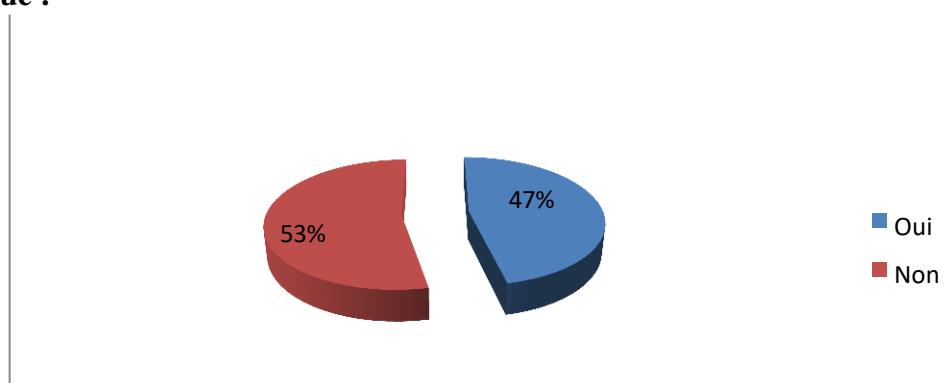


Figure 5 : Sont-elles suffisantes ?

Commentaire:

Cette question a été posée dans le but de savoir si le nombre des séances accordées à la production orale est jugé suffisant pour assurer un bon enseignement de production orale au cycle moyen.

Un taux de 53,3% des enseignants participant affirment que le nombre des séances qu'ils accordent à l'enseignement de la production orale est plus ou moins suffisant. Tandis que le reste, ce qui présente un taux de 46,7 % des participants, estiment que le volume horaire accordé à l'enseignement de la production orale est à leurs yeux insuffisants pour garantir une qualité d'enseignement plus sûre et plus prometteuse.

3- Si non, que proposez-vous pour que ce soit suffisant ?

Résultats :

- Remplacer les autres séances, la grammaire par exemple, par des séances d'expression orale.
- Pratiquer la langue hors de l'école. - Faire des travaux à la maison.
- Augmenter le temps d'enseignements de la production orale de 3 heures à 5 heures.

Commentaire :

Nous cherchons à travers cette interrogation à avoir une idée d'ensemble sur les solutions que proposent les enseignants pour remédier au problème de l'insuffisance du volume horaire accordé à l'enseignement de la production orale en classe de FLE au cycle moyen. D'après les résultats, nous constatons que la majorité des réponses obtenues sont centrées autour de l'augmentation du temps d'enseignement de la production orale de 3 heures à 5 heures peut être que les autres propositions n'ont pas un impact direct sur la majorité des apprenants vu l'hétérogénéité du groupe et la différence de motivation de ses éléments.

D'un autre côté, cinq enseignants signalent que l'apprenant est impérativement appelé pratiquer la langue hors du milieu scolaire si il veut vraiment améliorer ses performance en expression orale.

4- Quelles sont les activités que vous proposez à vos élèves lors de la production orale ?

Résultats :

- Faire les jeux de rôle, des dialogues et des jeux phonétiques.
- Lire des articles de presse, des romans, des histoires et des chansons.
- Formulation de phrases à partir de supports visuels.
- Le jeu théâtral, ou la récitation d'une poésie.

Commentaire :

La finalité de cette question est de savoir les activités que les enseignants proposent à leurs élèves lors des séances de la production orale.

Vingt-quatre enseignants interrogés répondent à cette question alors que six s'abstiennent et refusent d'y répondre. Nous récapitulons les réponses obtenus comme suit :

- Utiliser des nombreux outils pratiques : les images, les vidéos et les supports iconiques.
- Lire et relire des articles, les histoires et chanter des chansons francophones.
- Pratiquer les jeux de rôle, les jeux phonétiques et faire des dialogues entre les apprenants.

5- En production orale, vos élèves ont un niveau :

- Excellent
- Moyen
- Insuffisant

Tableau 6 : le niveau des élèves en production orale

	Excellent	Moyen	Insuffisant	Total
Nombre	1	13	15	29
Pourcentage	3,4%	44,8%	51,7%	99,9%

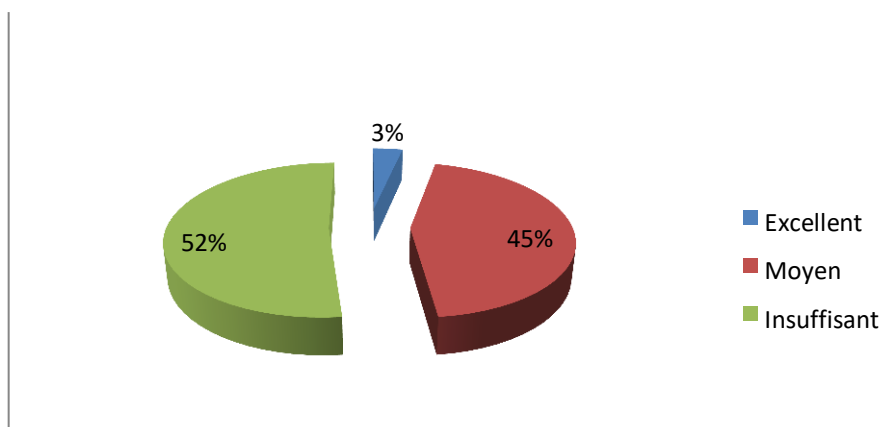


Figure 6 : le niveau des élèves en production orale

Commentaire :

Nous avons proposé cette question afin de connaître les points de vue des enseignants vis-à-vis le niveau de leurs élèves en production orale. Les résultats obtenus sont donnés comme suit:

Un seul enseignant, soit 3,4% des enseignants interrogés, estime que le niveau de ses élèves est exclusivement excellent. Treize enseignants, ce qui représente le taux de 44,8%, considèrent le niveau de leurs élèves comme moyen. En contrepartie, une faible majorité des

enseignants, soit un taux de 51,7% pensent que le niveau de leurs élèves est insuffisant pour pouvoir développer leurs compétences en expression orale.

6- Trouvez-vous des difficultés avec vos élèves lors de la séance de la production orale ?

- Oui
- Non

Tableau7 : les difficultés rencontrées par les enseignants lors de la séance de la production orale

	Oui	Non	Total
Nombre	28	2	30
Pourcentage	93,3%	6,7%	100%

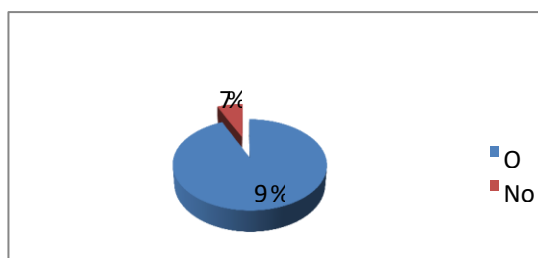


Figure 7 : les difficultés rencontrées par les enseignants lors de la séance de la production orale

Commentaire :

Nous voulons par cette question savoir si les enquêtés rencontrent des difficultés avec leurs élèves lors de la séance de la production orale. Les résultats obtenus montrent qu'une majorité écrasante, soit 93,3% des enquêtés, estime qu'elle trouve vraiment des difficultés avec leurs élèves durant les séances d'expression orale, tandis qu'un taux faible de 6,7% des enquêtés affirment le contraire.

7- Si oui, expliquez en citant des exemples

Résultats:

- Blocage total, manque de vocabulaire.
- Des situations de blocage.
- Domaine cognitif pauvre (vocabulaire pauvre).
- Les élèves ont un problème de bagage linguistique.
- Les élèves ont du mal à former des phrases utiles.
- Les fautes grammaticales et phonétiques.

Commentaire :

L'objectif de cette question est d'avoir une idée sur les principales difficultés que rencontrent les apprenants lors de la séance de la production orale.

Les réponses obtenues varient d'une manière générale entre des difficultés de compréhension et des difficultés d'expression. En définitive, nous pouvons souligner que la majorité des réponses sont centrées autour du blocage total des apprenants dû à la pauvreté du domaine cognitif, spécialement la carence en matière de bagage linguistique et la difficulté de maîtriser un système morphosyntaxique totalement différent de celui de leur langue maternelle.

8- Comment évitez- vous la situation de blocage chez l'élève ?

Résultats :

- Proposer des choix de réponses.
- Avec la répétition.
- En donnant des exemples et de faire des gestes.
- En les mettant en confiance.
- Encourager les apprenants à prendre la parole sur des sujets divers.

Commentaire :

Cette question a été posée pour connaître les moyens à travers lesquels les enseignants se comportent pour débloquer la fameuse situation de blocage des apprenants qu'il leur arrive de rencontrer fréquemment lors de la séance de la production orale.

D'après les résultats, nous remarquons que pour vaincre la situation de blocage les enseignants proposent un tas d'activités qui oscillent entre la proposition des réponses au choix, la proposition des exemples avec le recours au gestuel et l'encourager des apprenants pour les rendre plus confiants. Avec ce genre d'activités, l'enseignant pourrait éviter la situation de blocage et la compétence de l'expression orale des apprenants se trouve nettement améliorée.

9- Les élèves font- ils référence à leur langue maternelle (l'arabe) en parlant le français ?

- Oui
- Non

Tableau 8 : l'utilisation de la langue maternelle (l'arabe) par les élèves lors de la séance de la production orale

	Oui	Non	Total
Nombre	30	0	30
Pourcentage	100%	0%	100%

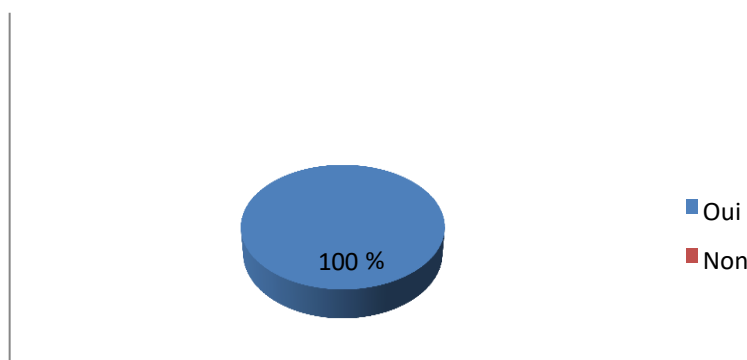


Figure 8 : l'utilisation de la langue maternelle (l'arabe) par les élèves lors de la séance de la production orale

Commentaire :

À travers cette question, nous cherchons de connaître si les élèves ont recours à la langue maternelle (l'arabe) lors de la séance de la production orale.

Les enseignants interrogés confirment à l'unanimité que les élèves du cycle moyen ont l'habitude de faire référence à l'arabe comme langue maternelle lors des séances de l'oral en français. Selon eux l'arabisation est considérée comme l'un des facteurs qui ont contribué à une baisse du niveau des élèves en langue française.

10- L'image, est-elle suffisante pour garantir une bonne production orale ?

- Oui
- Non

Tableau 9 :L'importance de l'image lors de la séance de la production orale

	Oui	Non	Total
Nombre	19	11	30
Pourcentage	63,3%	36,7%	100%

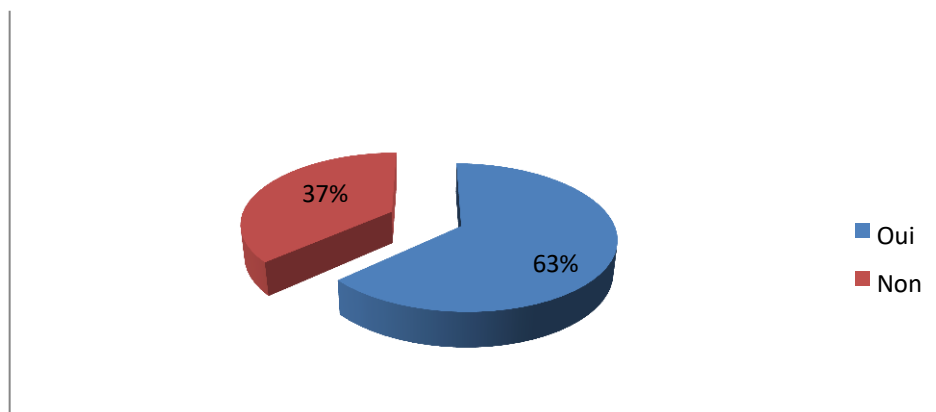


Figure 9 :L'importance de l'image lors de la séance de la production orale

Commentaire :

Nous avons élaboré cette question pour savoir l'impact de l'utilisation de l'image pour favoriser une bonne production orale.

En effet, 63,3% des enseignants interrogés trouvent que l'image est un bon outil pédagogique qui pourrait être utile pour une bonne production orale. Tandis que, 36,7% des enseignants estiment que ce support pédagogique n'a pas vraiment d'impact sur l'efficacité de l'enseignement/apprentissage de la production orale dans une classe de FLE.

III. Synthèse

A travers l'analyse que nous avons faite, nous pouvons conclure que les enseignants sont unanimement conscients de la difficulté de la tâche de l'enseignement/apprentissage de la production orale dans une classe de FLE. Nous avons conclu que l'élève n'ayant pas l'habitude de s'exprimer en français trouve beaucoup de mal au cycle moyen pour surmonter ce handicap majeur. Nous supposons que l'entourage social et familial de l'élève ne favorise pas son adaptation aux normes du nouveau système linguistique. Nous croyons également que en est les méthodes d'enseignement en sont eux aussi une de principales cause de l'échec scolaire.

Selon les résultats que nous avons obtenus, nous avons constaté que les élèves du cycle moyen de la région d'El-oued rencontrent un nombre importants de difficultés que nous pouvons les résumer comme suit :

- Les élèves ont des problèmes au niveau de la prononciation et de la morphosyntaxe.
- Les élèves ont un manque au niveau du bagage linguistique.
- Ils ne sont suffisamment motivés et ils n'ont pas l'envie pour apprendre le français.
- Ils trouvent même d'énormes difficultés à comprendre leurs enseignants quand ils leur parlent.

En guise de conclusion, les résultats que nous avons obtenus suite à la présente enquête, nous montrent que l'enseignant doit impérativement agir pour mener à bien sa mission ; il est

Chapitre III.....présentation et interprétation des résultats de l'enquête par questionnaire

continuellement appelé à simplifier les questions pour faciliter la compréhension et aider les apprenants à parler et produire.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Notre préoccupation majeure est d'effectuer ce travail de recherche et nous avons tenté d'analyser les difficultés rencontrées par les apprenants de 3^{ème} année de cycle moyen lors de la séance de production orale.

A partir de ce qui précède, nous avons mené une recherche qui porte cette thématique afin de vérifier les difficultés principales de la production orale. A travers cette analyse, nous avons souhaité répondre à la problématique suivante : quelle sont les difficultés liées à l'oral dans une classe de FLE au cycle moyen ?

Ainsi, notre hypothèse de départ supposant que :

- Le déficit du bagage linguistique serait à l'origine d'une situation d'insécurité chez les apprenants.
- Le manque d'expérience chez les enseignants constituerait une entrave à la transmission de l'information aux apprenants.
- La punition de l'apprenant par l'enseignant en cas de l'erreur déclencherait chez l'apprenant un blocage.

Afin de répondre à notre problématique préalablement posée, nous avons eu recours à une enquête par questionnaire. Ce dernier a été distribué auprès des enseignants de cycle moyen dans des différents établissements de la ville d'EL-OUED.

Nous avons divisé notre travail de recherche en deux parties : théorique et pratique.

D'une part, dans la partie théorique, nous avons évoqué l'oral en classe de FLE et l'oral dans les méthodes d'enseignement. D'autre part, dans la partie pratique, nous avons effectué un questionnaire destiné aux enseignants du cycle moyen ayant comme thème la production orale.

Notre évaluation des difficultés rencontrées par les apprenants de 3^{ème} année de l'enseignement moyen lors de la séance de la production orale, a abouti au fait que l'apprenant n'est pas habitué à parler la langue française. Nous supposons que l'entourage social et familial de l'apprenant ne l'aide pas à s'habituer aux normes d'une nouvelle langue. Nous estimons également que les méthodes d'enseignement et les stratégies d'apprentissage constitueraient une autre source de l'échec scolaire.

CONCLUSION GENERALE

A la fin de cette recherche nous tenons à dire que, les résultats obtenus du questionnaire confirment constitutionnellement nos hypothèses formulées au début de cette recherche.

En espérant que ce travail ne soit qu'un premier pas vers la recherche et ouvre la voie vers d'autres perspectives. Alors, la question qui se pose : Comment pouvons-nous instaurer une culture de discussion en langue française chez les apprenants en milieu scolaire ?

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. CHARLES Hadji, *l'évaluation règles du jeu*, ESF 1989
2. CHRISTIAN. PUREN, *Histoires des méthodologies de l'enseignement des langues vivantes* », Ed. Nathan- CLE International, paris, 1988.
3. L. KASHUKOVA, Trois théories d'enseignement des langues étrangères : méthode traditionnelle, approche communicative et approche « fonctionnelle-notionnelle ».
4. HALTE, J-F. (2002). *Pourquoi faut-il oser l'oral ?* Cahiers Pédagogiques, 400, Paris.
5. HYMES Dell H , vers la compétence de la communication, Paris, HATIER, Coll.LAL.1984,p121
6. RIEGEL, M., PELLAT J-C. & RIOUL R. (2009). *Grammaire méthodique du français Paris*, 4e Edition, collection Quadrige / PUF.
7. GILLET Pierre (*construire la formation*, ESF 1991) du CEPEC de Lyon
8. Jean – Michel Ducrot (*l'enseignement de la compréhension orale*, 2015) 8. ZOUBEIDA, Kadi, Chami Rim, et DUCROT Jean-Michel, *Cours d'initiation à la didactique du Français Langue Etrangère en contexte Syrien* : Définition et objectifs de l'expression orale en approche communicative.
9. GERMAIN Claude, *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoires*. CLE international, 1993.
10. NONNON, E in Garcia C – Debanc et Plane , S. (2004) , *comment enseigner l'oral à l'école primaire*, Hatier, France.
11. TAGLIANTE. C , *La classe de langue*. Paris, Nouvelle édition, CLE international. 2006

II. Dictionnaires

1. Dictionnaire *Hachette encyclopédique*, Hachette, Paris, 1995.
2. Robert. Galisson, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, Paris, 1976.
3. Dictionnaire *Le petit Larousse illustré*, Larousse, Paris, 1995.
4. Dictionnaire *Le petit Robert de la langue française*, 2006.
5. Jean-Pierre CUQ, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE international, Paris, 2003.
6. Le ROBERT électronique.

III. Articles

1. *La didactique de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE au cycle moyen en Algérie : Cas de la classe de 4^{ème} année moyenne.*
2. PERNORD Philippe, *A propos de l'oral*, faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, université de Genève, 1988.

IV. Mémoires

1. M. LATRECHE A (2015). *L'expression orale : pratiques et difficultés en classe de FLE*. « Cas des étudiants de la 1^{re} année LMD français » (Mémoire de master). Université d'El-Oued
2. Mlle DAHMANI M (2015). *Identification des difficultés liées à l'oral en classe de FLE au cycle moyen et propositions de remédiations*. (Mémoire de master). Centre universitaire Belhadj BOUCHAIB – Ain Témouchent.
3. MELGANI A (2016). *Les difficultés de la production orale Chez les apprenants de la 2^{ème} année moyenne CEM Athmans Mohamed – Mchounneche*. (Mémoire de master). Université Mohamed Khidher – Biskra.
4. REZZIK S & ROUMANE M (2017). *Les difficultés rencontrées à l'oral en classe de FLE chez les apprenants de 1^{ère} et 4^{ème} Années moyennes du Collège Frères LOUHI à AIT-OUMALOU, Tizi Rached*. (Mémoire de master).

BIBLIOGRAPHIE

Université Mouloud Mammeri de TIZI-OUZOU. V.

Sites Internet

<https://www.youtube.com/watch?v=ITx66-wZU68>

<https://www.youtube.com/watch?v=6AtOPZc24w8>

<https://www.ifadem.org/sites/default/files/ressources/Burundi-renforcer-competences-oral.pdf>

Annexe :

Questionnaire destiné aux enseignants

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de la réalisation de notre mémoire de recherche en vue de l'obtention du diplôme de Master 2 en didactique et langue appliquées. Notre recherche scientifique porte sur (pour le développement de la compétence orale en classe de FLE : difficultés et propositions, (cas d'étude 3ème année moyenne).

Pour cela, nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire.

Genre

- Masculin
- Féminin

Age

Expérience

1) Combien d'heures consacrez-vous à l'oral par séquence ?

- Une heure
- Deux heures
- Trois heures
- Plus de trois heures

2) Sont-elles suffisantes ?

- Oui
- Non

3) Si non, que proposez-vous pour que ce soit suffisant ?

.....

.....

4) Quelles sont les activités que vous proposez à vos élèves lors de la production orale ?

.....

.....

En production orale, vos élèves ont un niveau :

- Excellent
- Moyen
- Insuffisant

5) Trouvez-vous des difficultés avec vos élèves lors de la séance de la production orale ?

- Oui
- Non

6) Si oui, expliquez en citant des exemples ?

.....

.....

.....

7) Comment évitez-vous la situation de blocage chez l'élève ?

.....

.....

.....

8) Les élèves font- ils référence à leur langue maternelle (l'arabe) en parlant le français ?

- Oui
- Non

9) L'image, est-elle suffisante pour garantir une bonne production orale ?

- Oui
- Non

Résumé

Résumé

Notre travail de recherche s'inscrit dans le cadre de la didactique du FLE, plus précisément la didactique de l'oral. Il s'intéresse au rapport des apprenants de 3^{ème} année du cycle moyen pour développer leurs compétences en production orale. Il s'interroge sur les différentes difficultés que les apprenants ont l'habitude de rencontrer lors de la séance de production orale.

Ainsi, la finalité de ce travail de recherche œuvre à montrer que la production orale est une compétence indispensable pour l'apprenant en classe de FLE. Pour réaliser cet objectif, nous avons choisi comme outils d'investigation scientifique : le travail d'enquête par questionnaire sur un échantillon composé de 30 enseignants du cycle moyen répartis sur le territoire de la wilaya d'Eloued

Mots-clés : Didactique de l'oral ; enseignement/apprentissage ; compétence ; production orale ; motivation.

Abstract

Our research work is part of the didactics of French as a foreign language, more specifically oral didactics. It is interested in the report of learners of the 3rd year of the middle cycle to develop their skills in oral production. It wonders about the different difficulties that learners are used to encounter during the oral production session.

Thus, the purpose of this research work is to show that oral production is an essential skill for the learner in FLE class. To achieve this objective, we have chosen as tools of scientific investigation: the survey work by questionnaire on a sample composed of 30 middle school teachers spread over the territory of the wilaya of El-oued.

Key Words : Oral didactics; teaching/learning; skill ; oral production; motivation

المخلص

يندرج بحثنا العلمي هذا ضمن إطار مجال تعليمية اللغة الفرنسية كلغة أجنبية, وتحديدًا في مجال التعليم الشفوي. حيث يهتم هذا الأخير بعلاقة تلاميذ السنة الثالثة من التعليم المتوسط بتطوير مهارة الإنتاج الشفوي لديهم. ويطرح التساؤلات حول مختلف الصعوبات التي إعتاد التلاميذ على مواجهتها خلال حصة الإنتاج الشفوي. وبالتالي, فإن الهدف من هذا البحث العلمي هو إبراز أهمية مهارة التعبير الشفوي بالنسبة للتلاميذ في أقسام تعلم اللغة الفرنسية كلغة أجنبية. لتحقيق هذا الهدف, اخترنا دراسة استقصائية استبائية عن طريق مشاركة استبيان على عينة مكونة من 30 أستاذ تعليم متوسط موزعين على مختلف مقاطعات ولاية الوادي.

الكلمات المفتاحية: تعليم الفرنسية كلغة أجنبية, التعلم/التدريس, كفاءة, الإنتاج الشفوي, تحفيز.